

Territoire Canadien

Le 20 novembre, 2025

Notre voie à suivre: La décision du CCRI et prochaines étapes

Toronto (ON), le 18 novembre 2025 : Le Syndicat de l'IAM, précédemment connu sous le nom de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et des travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), a reçu la décision définitive du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) concernant la décision de scinder la certification de l'IAM à Air Canada.

Dans sa décision, le CCRI a réaffirmé sa position initiale, rejeté les soumissions déposées par l'AMFA, et formulé de vives critiques à l'égard des affirmations exagérées, du langage hyperbolique et de la rhétorique hostile utilisés par l'AMFA tout au long du processus. Le Conseil a également exprimé de sérieuses préoccupations quant au moment et à la coordination des plaintes déposées en vertu de l'article 37 dans les mois précédant la demande de certification, notant des signes évidents d'efforts visant à affaiblir l'IAM de l'intérieur.

Malgré les implications de cette décision, l'IAM souligne que l'unité, la force et l'histoire de solidarité parmi ses membres d'Air Canada restent inchangées. *"Cette décision ne diminue en rien ce que nos membres ont construit",* a déclaré le vice-président général de l'IAM, David Chartrand. *"Depuis plus de 80 ans, les membres de l'IAM à Air Canada se tiennent ensemble pour améliorer leurs conditions de travail, protéger leurs droits et hausser les standards dans tout le secteur de l'aviation. Cet héritage demeure solide."*

L'IAM a déjà entrepris une demande de réexamen auprès du CCRI et prépare une révision judiciaire devant la Cour d'appel. La représentation de tous les membres concernés se poursuit sans interruption, et le Syndicat reste fermement engagé à faire avancer son mandat avec détermination et unité.

"Ce qui n'a pas changé, et ne changera jamais, c'est la valeur du travail accompli par nos membres", a ajouté David Chartrand. *"À chaque défi de notre histoire, c'est notre solidarité qui nous a fait avancer. Cette fois-ci ne fait pas exception. Nous traverserons cette étape ensemble, et nous en sortirons plus forts que jamais."*

L'IAM demeure concentrée sur l'obtention d'une convention collective parmi les meilleures de l'industrie en 2026 et continuera d'informer ses membres à mesure que de nouveaux développements surviendront.

En solidarité, toujours,
L'équipe de leadership de l'IAM

À propos de l'IAM

Le Syndicat de l'IAM est l'un des plus grands et des plus diversifiés syndicats en Amérique du Nord, représentant des travailleurs et les travailleuses du transport aérien, de la fabrication, de l'aérospatiale et de nombreux autres secteurs. L'IAM représente les travailleurs et les travailleuses d'Air Canada depuis plus de huit décennies.

Contact médias :

Keith Aiken – Coordonnateur du transport aérien, IAM Le Syndicat
kaiken@iamaw.org